



## COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2012

L'an deux mille douze, le quatorze mars, le Conseil Communautaire s'est réuni, après convocation légale faite le huit mars, sous la présidence de Monsieur Jean PICART.

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 62

Présents : 37

Excusés : 25

### Etaient présents :

M. ALEXANDRE Christian, Mme BEAUCHET Anne Marie, Mme BERTRAND Chantal, M. BLAISE Philippe, M. BONNE Robert, M. BOUCHE Germain, Mme DEJARDIN Chantal, Mme DOBIN Bernadette, Mme DOURSTER Lucie, Mme ERARD Josiane, M. FALQUE Martial, M. FASSE Michel, M. FLOUR Marcel, M. GEORGES Claude, M. GERARDIN Robert, M. GERARDY Philippe, Mme HUMBERT Jocelyne, M. LAMINETTE Laurent, Mme LAMOR Elisabeth, M. LENELLE Antoine, Mme LEPEZEL Christelle, M. LIETZ Alain, M. LOUPPE Alain, M. MACEL Aalin, M. MINARIE Thierry, M. MORICEAU Jean Marc, M. MUTELET Jean, M. PERIQUET Jean Louis, M. PICARD Marcel, M. PICART Jean, M. PIERSON Jean Paul, M. ROBERT Bernard, Mme TETU Christiane, Mme VARE Nicole, M. WEBER Gerard, M. ZENON Michel, M. GARDIEN Gilles représenté par M.ROLLINGER Philippe.

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme ANDRE Annie, M. BAZIN Alain, M. BRIZION Daniel, M. CHRISTOPHE Gérard, M. COLIN Jean Paul, M. COLLIN Cyrille, M. DELAHAYE Norbert, Mme FLAMINI Françoise, Mme FRANCOIS Maryse, M. GAMBETTE Marc, M. GARDIEN Gilles, M. LAHAYE Philippe, Mme LAMPAERT Isabelle, Mme LEPEZEL Florence, M. LETURC Michel, M. MANGEOT Dominique, Mme MOUTAUX Raymonde, M. NAHANT Gerard, M. SCHIPPER Willem, M. TALARICO Jean, M. TEIXEIRA José, M. THOMAS Pierre, M. VALENTIN André, M. VEBER Cyril, M. WOELFFIN Alain

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. PICART Jean

### **20h05 : le Président ouvre la séance.**

*La Commission Finances, réunie le JEUDI 8 MARS 2012, a donné un avis sur l'ensemble de ces points.*

### **I - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2012 – n° 2012-001**

Le débat d'orientation budgétaire est une étape importante dans le cycle budgétaire annuel d'une collectivité locale. Si l'action d'une collectivité est principalement conditionnée par le vote du budget annuel, le cycle budgétaire est rythmé par la prise de nombreuses décisions : le « D.O.B. » constitue la première étape de ce cycle.

Ce débat permet à l'assemblée de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le Budget Primitif et d'être informée de la situation financière de la collectivité.

La tenue du « D.O.B. » est obligatoire dans les établissements publics dont les groupements comprennent au moins une Commune de 3 500 habitants (article L 5211-26 du Code Général des Collectivités Territoriales). Ce débat doit avoir lieu dans les deux mois, avec un minimum de 15 jours, précédant l'examen du Budget Primitif; le D.O.B n'a aucun caractère décisionnel, sa teneur doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le Préfet puisse s'assurer du respect de la loi.

Sur la base de la note explicative de synthèse jointe à la présente convocation du Conseil, il convient que le Conseil de Communauté débattenne des orientations budgétaires 2012.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article 2312-1 qui a institué un Débat d'Orientation Budgétaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2011 adopté à l'unanimité.

**SE PRONONCE** favorablement, à titre indicatif, pour une actualisation des taux des 3 taxes « ménages » (TH, TNB, TFNB) de 1,5 point en 2012,

**SE PRONONCE** favorablement, à titre indicatif, pour le maintien de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères selon les montants 2011

**SE PRONONCE** favorablement sur l'ensemble des opérations d'investissement, en cours et à réaliser, à budgéter en 2012,

**PREND ACTE** du rapport d'activité du Centre Culturel et Touristique

<b>II - Acquisition-réhabilitation d'un bâtiment industriel de la ZI des Casernes à Etain</b> <b>Demandes de subventions - n° 2012-002</b>
---

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres,**

**VALIDE** le plan de financement correspondant à ce projet,

**AUTORISE** le Président à solliciter les financements auprès de l'Etat (DETR 2012), du GIP Objectif Meuse et au titre du contrat de site (fonds FNADT du Plan Local de Redynamisation de Verdun Etain),

**AUTORISE** le Président à engager des négociations avec la mairie d'Etain pour l'acquisition du bâtiment sur la base de l'estimation de France Domaines.

**DONNE** mandat au Président pour signer tout document relatif à cette affaire.

<b>III - Travaux de voirie 2012 – lancement de l'appel d'offre - n° 2012-003</b>
--

**Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,**

**ARRETE** le programme voirie, requalification urbaine 2012 proposé dont le montant prévisionnel global est estimé à **776 950€ TTC**.

**AUTORISE** le Président à procéder à un appel d'offres pour ces travaux, à signer toutes les pièces du marché et les éventuels avenants,

**AUTORISE** le Président à signer les conventions de prestation de services avec les communes ayant confié à la Communauté de communes la maîtrise d'ouvrage de leurs travaux de voirie, les montants seront ajustés selon les réponses aux appels d'offres,

<b>IV - Installation de nouveaux délégués communautaires suppléants – n° 2012-004</b>
---

**Le Conseil Communautaire,**

**PREND ACTE** de l'installation de Madame Marie-Odile FRIZON et de Monsieur Charles BANAS au sein du conseil communautaire en qualité de suppléants pour la commune de Buzy en remplacement de Laurent BOUTROU et de Bernadette VERDUN.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30**

**Etain, le 27 mars 2012**

**Le Président,**

**Jean PICART**